Douro Dryback lames

instructions de pose

FR

Merci de nous avoir choisi ! Si vous posez et entretenez votre plancher avec soin, il gardera un aspect parfait pendant des années. Les lames de Douro Dryback conviennent à un usage résidentiel et commercial à l'intérieur. Lisez toutes les instructions avant de démarrer l'installation. La garantie est annulée en cas d'installation qui n'a pas eu lieu correctement. Pour des questions spécifiques, veuillez-vous référer à notre page FAQ sur notre site web **www.lamett.com**.

STOCKAGE ET TRANSPORT

Veillez à ne jamais entreposer les paquets sur leur chant ni dans des locaux humides et poussiéreux. Pour leur stockage, n'exposez pas les paquets à des températures extrêmes (inférieures à 2 °C ou supérieures à 28 °C). Transportez toujours les paquets à plat, jamais sur chant.

AVANT LA POSE

Contrôle visuel et du n° de lot

Vérifiez si les paquets contiennent le bon produit et présentent le même numéro de lot. Si ces numéros de lot sont différents, mélangez les lames de plusieurs paquets afin de minimiser les différences de couleur.

Ne posez PAS le produit s'il présente des défauts visibles. Ce produit a été fabriqué selon des normes de qualité élevées et il incombe au poseur de revêtements de sol de vérifier avant la pose si les produits des différents paquets ne présentent pas de défauts. Si vous constatez des défauts, arrêtez immédiatement la pose et contactez votre distributeur le plus proche. Le fabricant décline toute responsabilité pour les produits mis en place avec des défauts visibles.

Compatibilité

Les lames de vinyle peuvent être posées sur un sol en béton dûment préparé, une chape de ciment, une chape d'anhydrite, du bois, des panneaux contreplaqués, des panneaux de particules et des carreaux céramiques.

Les lames de vinyle sont compatibles avec les systèmes usuels de chauffage/refroidissement par le sol avec de l'eau à basse température. La température de surface du plancher ne peut pas dépasser les 28 °C.

Le revêtement de sol ne peut pas être posé dans des locaux soumis à une humidité permanente - par ex. sauna - ni à proximité de piscines. Le revêtement de sol ne peut être posé qu'à l'intérieur et ne peut donc pas être utilisé pour des zones extérieures sous abri.

Le revêtement de sol peut être utilisé dans tous les locaux intérieurs à des températures comprises entre 15 et 35 °C. Évitez à cet égard les variations extrêmes et rapides. Si le revêtement de sol est néanmoins posé dans des pièces exposées à de grandes variations de température (par ex. près de grandes fenêtres exposées directement au soleil), une colle spéciale doit être mise en oeuvre pour la pose.

Exigences liées au support

Vous devez connaître les propriétés du support pour savoir s'il satisfait aux exigences de teneur en humidité, de résistance à la compression et à la traction et si vous devez l'apprêter, l'égaliser ou poser une membrane d'étanchéité dessus. En cas de doute, contactez le fournisseur ou la personne qui a réalisé le support.

La pose doit répondre aux exigences des règlements nationaux et des normes techniques.

Préparation du support

Un support dûment préparé est une condition sine qua non pour une pose sans problème et une surface de qualité. En effet, le revêtement de sol fini ne peut être aussi beau que le support sur lequel il est posé. Toute irrégularité du support doivent être corrigées, sous peine de voir apparaître des télégraphies après la pose. C'est pourquoi il convient de le préparer avec un soin extrême. Contrôlez soigneusement le support. Il doit être lisse, propre, sec, stable et exempt de tout fléchissement. 1

- Veillez à ce que le support soit parfaitement plan. Les joints de plus de 1 mm de profondeur et 4 mm de largeur, les creux, les rainures profondes et autres irrégularités du support doivent tous être comblés avec des masses de réparation et d'égalisation à base de ciment.
- Ne remplissez pas les joints de dilatation aménagés dans le support. Ils doivent être reportés sur le revêtement de sol fini.
- Compensez les irrégularités de plus de 2 mm sur une longueur de 1 m. Poncez ou grattez les irrégularités du support afin de les éliminer. Idem pour les irrégularités de plus de 1 mm sur une longueur de 20 cm. Utilisez une masse d'égalisation adéquate et vérifiez avec le fournisseur de la colle si un apprêt ou un scellement sont nécessaires.
- Le support doit être exempt d'humidité excessive ou de produits alcalins. Éliminez les crasses, peintures, vernis, cires, huiles, solvants ainsi que toutes les substances étrangères et les impuretés.
- N'utilisez pas de produits contenant du pétrole, des solvants ou de l'huile de citron pour nettoyer le support car ces produits nuisent à l'adhérence du système de collage. Éliminez les vieux résidus de colle mécaniquement.

Tous les matériaux mis en oeuvre pour la préparation doivent l'être conformément aux recommandations du fabricant et aux normes nationales relatives aux revêtements de sol résilients.

Si le vinyle est posé sur un plancher en bois, enlevez au préalable et si applicable l'ancien revêtement de sol. Toute trace de moisissure et/ou de contamination par des insectes est interdite. Veillez à ce que la surface soit plane et clouez toutes les parties selon la norme européenne. Appliquez une masse d'égalisation ou posez un sous-plancher d'égalisation pour une préparation optimale du support. Les panneaux de sous-couche en bois doivent être stables, lisses et entièrement sablés/poncés de manière que la veinure ou la texture ne transparaissent pas (télégraphie). Ne procédez donc pas à une pose sur des panneaux de particules, OSB, contreplaqués ou en fibres de bois non traités.

Teneur en humidité du support 2

La teneur en humidité doit satisfaire aux normes locales ou nationales relatives à la pose de revêtements de sol résilients.

- Chape de ciment sans chauffage par le sol : < 2.0 % CM
- Chape de ciment avec chauffage par le sol : < 1.8 % CM
- Chape anhydrite sans chauffage par le sol : < 0.5 % CM
- Chape anhydrite avec chauffage par le sol : < 0.3 % CM

La chape doit disposer d'un pare-vapeur. Si celui-ci n'est pas intégré à la construction, coulez un pare-vapeur liquide in situ. L'installateur est responsable de l'exécution, conformément aux normes nationales et aux instructions du fabricant.

La pose ne peut commencer que lorsque l'installateur a validé le support.

Acclimatation 3

Les lames de vinyle doivent s'acclimater dans la pièce où elles doivent être posées ou dans une pièce répondant aux mêmes exigences : au moins 48 heures avant la pose, avec une température entre 20 et 25 °C et une température du sol de 15 °C. Posez les paquets à plat et espacées sur le support, à l'écart des sources de chauffage ou de refroidissement et des fenêtres avec ensoleillement direct, de manière que le revêtement de sol puisse s'acclimater progressivement. Ne pas empiler plus de 3 paquets les uns sur les autres.

Ce sont également les conditions optimales pendant et après la pose. La pose est plus complexe en présence de températures plus faibles : les lames sont moins flexibles et plus difficiles à découper. Avec des températures plus élevées, les lames sont certes plus flexibles mais elles risquent de se rétracter et de former des joints après la pose.

DÉBUT DE LA POSE

Les conditions requises pour l'acclimatation sont également optimales pendant et après la pose. Maintenez une température ambiante entre 20 et 25 °C et une température de sol de 15 °C, aussi dans les 72 heures suivant la pose.

Chauffage et refroidissement par le sol

Les lames de vinyle peuvent être posées sur des sols avec système usuel de chauffage ou refroidissement par le sol (système incorporé à une chape de minimum 40 mm, avec eau à basse température).

Coupez le système 24 heures avant la pose. Le système peut être remis en marche 72 heures après la pose, par pas de 5 °C toutes les 24 heures, jusqu'à atteindre la température souhaitée (maximum 28 °C en surface). Si vous allumez le système directement à pleine puissance, le dégagement de chaleur intense risque d'endommager le revêtement sol et/ou la colle.

Le refroidissement par le sol doit être équipé d'un système de contrôle et de sécurité qui empêche toute chute de température en-deçà du point de rosée. Il s'agit de la température à laquelle de la condensation se forme entre le support et le sol en vinyle.

La température du point de rosée n'est pas une valeur fixe mais dépend de la température ambiante et de l'humidité de l'air. La règle empirique pour le point de rosée est 18 °C pour une humidité de l'air normale (50-60 %) et une température ambiante de 20-22 °C. Si l'humidité de l'air est très élevée, le point de rosée se situe déjà à 22 °C. Il est donc interdit d'utiliser un système de refroidissement par le sol pour refroidir activement une pièce en réglant la température à un niveau très bas !

Le chauffage par le sol doit être installé conformément aux instructions du fournisseur et aux prescriptions et règlements applicables. Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser au fabricant ou à l'installateur du système de chauffage ou de refroidissement.

POSE

IMPORTANT : pour garantir une adhérence optimale, il est recommandé d'utiliser une colle acrylique solide et résistante à l'eau ou une COLLE POLYURÉTHANE ou ÉPOXY à deux composants. Effectuez toujours un essai d'adhérence pour voir si la colle est compatible avec le support. Si cet essai n'est pas satisfaisant, vous pouvez utiliser un apprêt pour améliorer l'adhérence.

Outils

- mètre-ruban / mètre pliant
- cordeau à tracer ou laser
- colle et spatule crantée adéquate
- chiffon humide pour enlever les restes de colle pour les colles à base d'eau
- équerre
- couteaux : cutter standard et cutter à bec
- rouleaux : rouleau de minimum 50 kg, rouleau de pression pour endroits difficilement accessibles

Déterminez tout d'abord le sens de pose et calculez la répartition optimale des lames sur la largeur de la pièce. Les dernières rangées ne peuvent pas être plus étroites que 5 cm.

Tracez ensuite une ligne droite au centre de la pièce, à l'aide d'un cordeau à tracer ou d'un laser. Tracez ensuite une deuxième ligne à côté de la première, correspondant exactement à un multiple de la largeur des lames (environ un mètre de large). Vous déterminez ainsi une première zone à encoller. Respecter le temps de mise en oeuvre indiqué par le fabricant pour l'application de la colle. Respectez scrupuleusement les instructions du fabricant.

Il est recommandé de commencer la pose des lames à sec.

Appliquez la colle uniformément sur le support à l'aide de la spatule dentée et respectez le temps ouvert de la colle indiqué sur l'emballage. Commencez ensuite par une lame entière avec le petit côté contre le mur et le grand côté contre la ligne tracée au sol.

Posez ensuite une deuxième lame que vous coupez sur une longueur d'au moins 30 cm (côté coupé pointant vers le mur). La découpe s'effectue simplement à l'aide d'un cutter, le côté décor de la lame pointant vers le haut.

Continuez de la même manière sur toute la longueur. N'utilisez pas d'emblée les chutes pour la rangée suivante afin d'éviter un effet escaliers. Pour terminer une rangée, découpez un morceau de manière qu'il s'adapte bien au mur. Il ne faut pas prévoir d'espace pour un joint.

Pressez immédiatement les lames avec un rouleau de pression puis utilisez le rouleau plus lourd pour presser une section entière.

Enlevez l'excédent de colle avec un chiffon humide (eau fraîche sans détergent).

Parachevez le joint entre le sol et le mur avec du silicone élastique ou recouvrez-le de plinthes.

Une fois la pose terminée, nettoyez le revêtement sol avec un balai ou un aspirateur.

Le revêtement de sol ne peut pas être sollicité pendant les 72 premières heures afin que le sol et la colle puissent se stabiliser à une température constante comprise entre 20 et 25 °C. Après 72 heures, la colle est par ailleurs suffisamment sèche que pour permettre un premier nettoyage à l'eau. 4

ENTRETIEN

Un entretien correctement effectué prolonge la durée de vie de votre revêtement de sol. Les intervalles d'entretien dépendent de la fréquence d'utilisation, de la couleur du revêtement de sol ou du type de finition.

Entretien préventif

- Placez des paillassons aux entrées pour éviter que les poussières ou les crasses ne pénètrent à l'intérieur. Vous évitez ainsi les rayures et les salissures.
- L'utilisation de paillassons appelle les deux remarques ci-dessous :
  - Une décoloration due aux UV est inévitable. Ce ne sont pas les surfaces du revêtement de sols garnies en permanence de paillassons ou de tapis qui se décolorent, mais bien les surfaces autour de ceux-ci. Des stores ou des rideaux peuvent minimiser cet effet.
  - N'utilisez jamais de paillassons avec un dos en caoutchouc ou en latex. La migration des plastifiants provoque inévitablement des taches. Ceci s'applique également aux meubles avec des pieds en caoutchouc.
- Évitez les rayures en ne faisant pas traîner d'objets lourds ni de meubles sur le revêtement de sol. Ces objets ou meubles doivent être soulevés.
- Éliminez les particules solides au mieux avec un aspirateur. Si vous souhaitez néanmoins nettoyer le sol à la serpillière, ne versez pas d'eau par seaux ou en quantités excessives sur votre revêtement de sol.
- Éliminez dès que possible les liquides renversés ou les restes d'aliments. Si les taches sont inévitables, elles sont généralement faciles à éliminer. Pour ce faire, utilisez tout d'abord un chiffon humide avec de l'eau fraîche. Si cela ne suffit pas, utilisez un nettoyant au pH neutre pour revêtements de sols en PVC. Évitez les produits chimiques et/ou corrosifs.
- Au fil du temps et selon la fréquence de passage ou l'encrassement, le revêtement de sol peut paraître terne ou rayé. Dans ce cas, vous pouvez utiliser un produit de rafraîchissement pour les sols en vinyle (veuillez contacter notre service technique pour plus de conseils). Celle-ci permet de couvrir les petites rayures et de raviver le revêtement de sol.

Parquetvinyl Dryback lames

instructions de pose

FR

